



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parc éolien Montoz-Pré Richard: ESB subit un revers dans le développement de la production d'énergies renouvelables

L'assemblée communale de Court a refusé hier le plan de quartier du Montoz-Pré Richard et ainsi réduit à néant l'élément de base du projet de parc éolien. ESB regrette vivement l'occasion manquée de pouvoir fournir une contribution importante à la mise en œuvre de la stratégie 2050 de la Confédération dans la région.

Le projet de parc éolien avec ses 7 éoliennes sur le Montoz-Pré Richard aurait été une contribution importante d'ESB à la mise en œuvre de la stratégie 2050 de la Confédération dans la région.

Ce sont des réserves générales par rapport à l'énergie éolienne ainsi que des arguments de politique locale et en matière de paysage qui ont poussé le corps électoral présent à refuser le projet. Une fois de plus, une occasion est manquée de mettre en œuvre, non seulement sur le papier mais également dans la réalité, la stratégie énergétique. Durant ces 10 dernières années, ESB a travaillé intensément et avec optimisme, en étroite collaboration avec la Commune et la Commune bourgeoise de Court, sur ce projet. Le voir refusé maintenant représente une grande déception.

Malgré ce revers, ESB maintient sa stratégie du développement de la production d'énergie renouvelable. En dehors des efforts consentis par ESB pour augmenter l'efficacité énergétique et pour établir des réseaux de chaleur à distance durables, la production locale et régionale d'énergie renouvelable continue d'occuper une place de première importance.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Energie Service Biel/Bienne
Heinz Binggeli
Directeur
Rue de Gottstatt 4
2504 Bienne
Tél. 032 321 12 11
Heinz.binggeli@esb.ch

Publié le 12.03.2019